

Rosny-sous-Bois, le 16 décembre 2021

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU MERCREDI 15 DECEMBRE 2021

SALLE DES FETES A 19H00

SANS LA PRESENCE DU PUBLIC

L'an deux mille vingt et un, le mercredi 15 décembre, les membres composant le Conseil municipal, convoqués le 9 décembre 2021 par Monsieur Jean-Paul FAUCONNET, Maire, se sont réunis dans la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur le Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. Jean-Paul FAUCONNET, le Maire

M. CAREL, Mme AWAD, M. ARCELUZ, MME VENTURA, M. MANGON, Mme PROVOST, M. LE FLOCH, MME REGNAULD, M. BAKIR (jusqu'à 21h), M. MESA GIRALDO, M. RICCARDI, MME ROUSSEL, M. CHAMBORAIRE Adjoint - MME MAILLOT, M. SALLIOT, MME PAILLOT, MME BAUBRY, M. CAVANNA, MME CARBONELL, MME CHAJID, MME LEFELLE, M. CIANI, M. PERNES, MME PELLEN, M. CAPILLON, MME JACAMENT, M. PARISE, M. ITZKOVITCH, MME DA COSTA, MME SEBAN, MME THIBAUT, MME BONNER, MME KELOUA, M. DELALANDE, M. BEAL, Conseillers municipaux, lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent valablement délibérer, conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ABSENTS EXCUSES AVEC POUVOIR : MME VAVASSORI à M. RICCARDI - M. BAKIR (à partir de 21h) à M. CAREL - MME ELICE à M. CHAMBORAIRE - M. DO ESPIRITO SANTO à Mme PROVOST - M. NOBRE à M. MANGON - M. POINSIGNON à M. ITZKOVITCH - MME ZERROUR à M. BEAL - M. PAUTRE à M. DELALANDE

ABSENTS EXCUSES :

ABSENTS :

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Patrick ARCELUZ

⚡ ***ADOPTE le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du mardi 30 novembre 2021.***

Adopté à l'unanimité

ADMINISTRATION GENERALE

1. PREND ACTE du rapport annuel 2020 pour l'exploitation des marchés forains de Rosny-sous-Bois.

Prise d'acte

2. PREND ACTE du rapport annuel 2020 sur le gestion du golf public de Rosny-sous-Bois.

Prise d'acte

3. PREND ACTE du rapport annuel 2020 sur la gestion du centre aquanautique Camille MUFFAT.

Prise d'acte

4. PREND ACTE du rapport annuel 2020 Babilou (crèche les Gazouillis des portes de Rosny).

Prise d'acte

5. PREND ACTE du rapport annuel 2020 du Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour l'électricité et les réseaux de communication – SIPPAREC.

Prise d'acte

6. PREND ACTE du rapport annuel 2020 du Syndicat intercommunal funéraire de la Région Parisienne – SIFUREP.

Prise d'acte

7. PREND ACTE du rapport annuel 2020 du Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Ile-de-France – SIGEIF.

Prise d'acte

FINANCES

8. Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement préalablement au vote du budget primitif 2022.

Adopté par 30 voix pour et 13 abstentions (6 URAM et 7 R.E.S.)

9. APPROUVE l'actualisation des tarifs communaux pour l'année 2022, applicables à compter du 1^{er} janvier 2022.

Adopté par 30 voix pour et 13 abstentions (6 URAM et 7 R.E.S.)

MAISON DES ASSOCIATIONS

10. APPROUVE le versement d'avances de subventions, pour les associations dont le montant de la subvention 2021 est supérieur à 23 000 €, dans l'attente des signatures des conventions d'objectifs et de moyens.

Adopté par 33 voix pour et 10 non-prises part au vote

(MMES Patricia VAVASSORI, Nathalie REGNAULD, Khadija CHAJID, Christine ELICE, Salima ZERROUR et MM Fabrice CAVANNA, Patrick ARCELUZ, Steeve CHAMBORAIRE, Felipe DO ESPERITO SANTO, Fabrice LE FLOCH)

11. APPROUVE la convention d'objectifs et de moyens 2022-2024 à conclure entre la Ville de Rosny-sous-Bois et l'association Stade Olympique de Rosny-sous-Bois. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

Adopté par 39 voix pour et 4 non-prises part au vote

(MMES Patricia VAVASSORI, Nathalie REGNAULD et MM Fabrice CAVANNA, Fabrice LE FLOCH)

12. APPROUVE la convention d'objectifs et de moyens 2022-2024 à conclure entre la Ville de Rosny-sous-Bois et l'association Jeanne d'Arc de Rosny-sous-Bois. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

Adopté l'unanimité

13. AUTORISE le versement d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 4 400 € au profit de l'association Stade Olympique de Rosny – section plongée.

Adopté par 40 voix pour et 3 non-prises part au vote

(MME Patricia VAVASSORI et MM Fabrice CAVANNA, Fabrice LE FLOCH)

14. APPROUVE la convention d'objectifs et de moyens 2022-2024 à conclure entre la Ville de Rosny-sous-Bois et l'association Université Populaire. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

Adopté par 42 voix pour et 1 non-prise part au vote

(M Patrick ARCELUZ)

15. APPROUVE la convention d'objectifs et de moyens 2022-2024 à conclure entre la Ville de Rosny-sous-Bois et l'association Ecole Nationale des Arts du Cirque de Rosny. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

Adopté par 41 voix pour et 2 non-prises part au vote

(Monsieur le Maire et MME Catherine VENTURA)

16. APPROUVE l'avenant n°1 à la convention d'objectifs et de moyens passée avec l'association AERO. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

Adopté à l'unanimité

17. APPROUVE la convention d'objectifs et de moyens à conclure entre la Ville de Rosny-sous-Bois et l'Association de Gestion Globale de Rosny-sous-Bois – AGG. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

Adopté par 30 voix pour, 6 abstention (R.E.S.) et 7 non-prises part au vote

(MMES Khadija CHAJID, Salima ZERROUR, Christine ELICE et MM Patrick ARCELUZ, Felipe DO ESPIRITO SANTO, Fabrice CAVANNA, Steeve CHAMBORAIRE)

18. AUTORISE le versement de subventions exceptionnelles d'un montant total de 16 065,49 € en soutien aux projets pédagogiques des établissements du primaire.

Adopté à l'unanimité

19. AUTORISE le versement d'une subvention ordinaire complémentaire d'un montant de 6 250 € au profit de l'association Mission Locale de la Marne aux Bois.

Adopté par 40 voix pour et 3 non-prises part au vote

(MME Khadija CHAJID et MM Patrick ARCELUZ, Steeve CHAMBORAIRE)

20. AUTORISE le versement d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 2 000 € au profit de l'association Citoyen des rues international.

Adopté à l'unanimité

RESSOURCES HUMAINES

21. APPROUVE la création et la suppression de divers postes pour faire face aux besoins de fonctionnement des services et afin de procéder aux nominations suite aux avancements de grade, concours et recrutements.

Adopté par 36 voix pour et 7 abstentions (R.E.S.)

22. APPROUVE la nouvelle convention de mise à disposition du personnel communal auprès du Centre communal d'action sociale (CCAS). AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

Adopté à l'unanimité

23. APPROUVE la mise en place du forfait mobilité durable pour les agents communaux.

Adopté à l'unanimité

DEVELOPPEMENT URBAIN

24. APPROUVE les ajustements des principes du stationnement payant.

Adopté par 30 voix pour et 13 abstentions (6 URAM et 7 R.E.S.)

VIE DES QUARTIERS

25. APPROUVE la convention territoriale globale entre la Ville de Rosny-sous-Bois et la Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis au titre de la période 2021-2025. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention d'objectifs et de financement pour « le pilotage du projet de territoire », les conventions d'objectifs et de financements ainsi que les avenants pour les équipements de la petite enfance, les conventions d'objectifs et de financements ainsi que les avenants pour les équipements de l'enfance et la jeunesse et le contrat réservation employeur.

Adopté à l'unanimité

26. APPROUVE la convention cadre tripartite relative à la mission de prévention spécialisée à conclure entre l'association Cap à Cité, le Département et la Ville. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention ainsi que les documents y afférents.

Adopté à l'unanimité

EDUCATION

27. APPROUVE la modification de la sectorisation scolaire à compter du 1^{er} septembre 2022.

Adopté par 36 voix pour et 7 abstentions (R.E.S.)

CULTURE ET JEUNESSE

28. APPROUVE la modification du règlement du BAFA citoyen et la mise à jour du règlement intérieur du dispositif d'aides aux projets pour les jeunes.

Adopté à l'unanimité

29. APPROUVE la convention de coopération culturelle et patrimoniale 2021 entre le Département de la Seine-Saint-Denis et la Ville de Rosny-sous-Bois. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

Adopté à l'unanimité

ACTION SOCIALE

30. APPROUVE la convention entre la Ville de Rosny-sous-Bois, l'association le Relais des aidants et l'Association de Gestion Globale (AGG), pour la mise en œuvre d'un projet de soutien individuel et collectif aux proches aidants à l'échelle communale. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

Adopté à l'unanimité

31. **APPROUVE** la convention de partenariat 2022 avec l'association Cultures du cœur en Seine-Saint-Denis. **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

Adopté à l'unanimité

DECISIONS MUNICIPALES

32. **PREND ACTE** des décisions municipales prises par Monsieur le Maire dans le cadre de la délégation qui lui est accordée, en application des dispositions de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales.

Prise d'acte

PLUS RIEN N'ETANT A L'ORDRE DU JOUR, LA SEANCE EST LEVEE A 22H37.

Affiché le 20/12/2021



Le Maire,

Jean-Paul FAUCONNET
Jean-Paul FAUCONNET
Vice-Président de Grand Paris Grand Est

*** R.E.S. (Rosny Ecologique et Solidaire)**